

Crise en Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire : Massacres à Duékoué et graves exactions commises contre la population civile dans tout le pays

Date de mise en ligne : samedi 2 avril 2011

Description :

La FIDH est extrêmement préoccupée par la situation qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire. Elle condamne les graves exactions commises contre la population civile par les parties en conflit dans le cadre de l'offensive lancée par les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire pro Ouattara pour prendre le contrôle du pays, notamment la capitale économique Abidjan.

Copyright © Mouvement mondial des droits humains - Tous droits réservés

La FIDH est extrêmement préoccupée par la situation qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire. Elle condamne les graves exactions commises contre la population civile par les parties en conflit dans le cadre de l'offensive lancée par les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire pro Ouattara pour prendre le contrôle du pays, notamment la capitale économique Abidjan.

La FIDH confirme l'existence de massacres dans la ville de Duékoué, à l'ouest du pays, où depuis le second tour de l'élection présidentielle plus de 800 personnes ont été exécutées. Des témoignages confirment des exécutions ciblées d'individus notamment d'éthnie Guéré le 29 mars 2011 dans le quartier « Carrefour ».

A Guiglo, plusieurs dizaines de personnes auraient trouvé la mort du fait de miliciens et de mercenaires libériens en fuite vers la frontière du Libéria.

A Daloa, à Issia, à Bondoukou et dans les communes d'Abidjan, de graves violations des droits de l'Homme sont commises par des éléments des forces armées des deux camps en conflit et par des civils qui profitent de la confusion : la population est victime d'exécutions sommaires, de tueries et d'actes de pillage. Ce matin, des éléments des forces pro-Gbagbo auraient investi le quartier Abattoir de la commune de Port-Bouët à Abidjan forçant la population à fuir en direction de l'aéroport.

Les casques bleus de l'ONUCI qui ont pour mandat de protéger la population civile peinent à remplir leur mission du fait des nombreux barrages élevés par les éléments pro-Gbagbo.

Dans ce contexte, la FIDH est extrêmement préoccupée par le sort des défenseurs ivoiriens des droits de l'Homme qui continuent en dépit de la grande insécurité de dénoncer les violations des droits de l'Homme qui se commettent dans le pays.

La FIDH appelle Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo à appeler leurs forces à ne pas s'attaquer à la population civile. La FIDH rappelle que les exactions commises contre les civils peuvent être qualifiées de crimes de guerre et que leurs auteurs devront faire l'objet de poursuites devant la justice nationale ou internationale, la Cour pénale internationale étant saisie de la situation en Côte d'Ivoire.

La FIDH appelle les forces de l'ONUCI à multiplier ses patrouilles pour protéger la population civile, conformément à son mandat.